

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### LE MINISTERE DE L'ECONOMIE OCEANIQUE, DES RESSOURCES MARINES, DE LA PECHE ET DES SERVICES MARITIMES

#### AIDE FINANCIERE POUR L'ACHAT DES CANOTS

(Ref: F/15421/5/4)

1. Le Ministère de l'Economie Océanique, des Ressources Marines, de la Pêche et des Services Maritimes procède actuellement à la mise en oeuvre d'un projet d'aide financière aux pêcheurs enregistrés/Sociétés Coopératives de pêcheurs pour l'achat de canots qui leur permettront d'exercer hors du lagon.
2. L'aide financière comprend une subvention de 50% pour l'achat d'un canot ne dépassant pas la somme de Rs 200,000/-.
3. Le Ministère invite les pêcheurs enregistrés/sociétés coopératives de pêcheurs qui voudraient bénéficier de cette aide, à envoyer leur demande pour l'achat des canots en fibre de verre. Les canots doivent être entre 7 mètres et 12 mètres en longueur, être équipés d'un moteur intérieur ou hors-bord de 15HP ou plus, des équipements de sécurité, des gilets de sauvetage pour chaque personne à bord, de trois fusées éclairantes et des réflecteurs de radar.
4. Les demandes doivent être accompagnées des documents suivants:
  - (i) un formulaire de demande;
  - (ii) une copie du "*Fisherman Card*"/certificat d'enregistrement de la société cooperative de pêcheurs;
  - (iii) un résumé sur la société cooperative de pêcheurs;
  - (iv) une copie de la carte d'identité national; et
  - (v) une cotation d'un constructeur de bateau.
5. Les demandes avec référence "F/15421/5/4" doivent être adressées au Chef de Cabinet, Ministère de l'Economie Océanique, des Ressources Marines, de la Pêche et des Services Maritimes, 4<sup>ème</sup> Étage, Bâtiment LICI, Rue President John Kennedy, Port Louis au plus tard le **15 mars 2019 à 13 30 hrs**.
6. Les pêcheurs enregistrés/ sociétés cooperatives de pêcheurs qui avaient déjà soumis une demande auparavant devront soumettre une nouvelle demande d'application.
7. Le formulaire de demande est disponible dans tous les "*Fisheries Posts*" à travers l'île.
8. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter le site web du ministère à l'adresse suivante: <http://oceanecomony@govmu.org>

Le Ministère de l'Economie Océanique,  
des Ressources Marines, de la Pêche et  
des Services Maritimes  
4<sup>ème</sup> Étage, Bâtiment LICI  
Port Louis

**06 fevier 2019**